

NUMÉRO SPÉCIAL JUBILÉ

L'OPAL CÉLÈBRE SES CINQUANTE ANS D'EXISTENCE

Depuis maintenant cinquante ans, l'OPAL œuvre en faveur du respect dû aux animaux de laboratoire et ses actions en ont fait un acteur important de l'expérimentation animale.

Laissons à Jean-Pierre Rebière, qui a connu tous les présidents de l'OPAL, la tâche difficile de présenter la genèse de notre association et ses principales actions et d'assurer avec Jean-Pierre Clot la coordination de la rédaction de ce numéro spécial.

C'est en 1968 que le Professeur Pierre Mercier, Directeur de l'Institut Pasteur, avait créé l'association dénommée

« Œuvre d'Assistance aux Animaux de Laboratoire » (OAAL), qui avait été déclarée le 20 novembre 1968.

Nous ne connaissons pas l'action qu'a réellement eue cette association pendant ses 14 premières années d'existence, car aucun document provenant des archives du Pr Mercier ne nous est parvenu.

Il n'en demeure pas moins que l'OPAL peut être considérée comme la plus ancienne des associations françaises s'étant préoccupée de la défense des animaux de laboratoire, même si on ne connaît pas le bilan de la première OPAL.

Sommaire

1. La renaissance de l'OPAL	2	7. Les prix scientifiques	9
2. Le grand virage	3	8. L'OPAL d'OR	10
3. D'un président à l'autre	4	9. La collection OPAL	11
4. De l'OAAL à Recherche expérimentale et protection de l'animal de laboratoire	5	10. Les outils de communication	12
5. Les tribulations du siège social	6	11. Les manifestations scientifiques OPAL....	14
6. Le prix Amalthée	7	12. L'OPAL et les pouvoirs publics	15

1 La renaissance de l'OPAL

Il revient à M. Pierre Joly, Président en 1981 du SNIP (Syndicat National de l'Industrie Pharmaceutique) devenu depuis le LEEM (Les Entreprises du Médicament), préoccupé par la montée en puissance des antivivisectionnistes et des organisations de consommateurs en France et dans le monde, d'avoir eu l'idée de réactiver la vieille OAAL qui n'avait jamais réellement fonctionné, en faisant appel à son président le Pr Mercier qui jouissait de son prestige de directeur honoraire de l'Institut Pasteur et de membre de l'Académie nationale de Médecine, et surtout en associant à sa démarche les autres industries utilisatrices d'animaux de laboratoire (industries chimique, agrochimique, cosmétique notamment) et la recherche publique.

Nous rappelons à ce propos que les antivivisectionnistes adversaires aveugles de l'expérimentation animale avaient livré bataille en Suisse en 1981, obligeant le gouvernement fédéral à adopter des textes restrictifs dans ce domaine pour éviter l'organisation d'un référendum qui, s'il avait obtenu un résultat favorable, aurait pu avoir des conséquences très fâcheuses sur le développement de la recherche pharmaceutique suisse qui comptait déjà parmi les premières du monde (les entreprises de Bâle avaient d'ailleurs pris leurs dispositions pour transférer en cas de besoin leurs installations de recherche et les animaleries à l'étranger).

La refondation de l'OPAL peut être fixée à la date de l'Assemblée générale du 16 juin 1982. L'association se dote d'un Conseil d'administration et d'un bureau : le Président est tout naturellement le Pr Mercier, assisté de 2 vice-présidents, le Pr Monsaingeon et le Dr René Pierre. Le secrétaire général est le Dr Pierre Mouis et le trésorier M. Jean-Paul Guillou, assistés respectivement de Mme Liliane Ryziger et du Dr Frétegnny. En pratique, le secrétariat est assuré avec l'accord du Président Joly par Melle Anne Gros La Faige, appartenant à la Direction des Relations publiques du SNIP.

Nous avons eu connaissance d'une lettre qui avait été adressée en mars 1983 au Président du SNIP, Pierre Joly, par le Pr Mercier au moment de la « réactivation » de l'association. Il disait notamment :

« La question de l'expérimentation sur l'animal reste d'une brûlante actualité. Le débat est largement ouvert et les arguments s'affrontent dans une ambiance souvent passionnée.

Il est donc de notre devoir de rappeler que le chercheur ne consent pas d'enthousiasme à utiliser l'animal, mais sans ce dernier, il n'aurait pas été possible, au moins pour longtemps de réaliser des découvertes capitales dans diverses disciplines, physiologie, biologie, chirurgie, médecine préventive et curative. L'approche de l'étiologie et de la pathogénie du cancer ou des cancers s'effectuera probablement grâce à l'animal de laboratoire.

Dans le même temps, nous devons insister sur le fait que l'utilisation de l'animal ne doit pas être un acte gratuit, qu'elle doit avoir un objectif précis visant à un progrès scientifique réel et que, dans l'état actuel de nos connaissances, bien rares sont les méthodes qui peuvent lui être substituées. C'est dire que l'animal auquel il est fait appel pour l'avancement des sciences doit être traité avec le maximum d'égards et d'humanité.

C'est bien le but essentiel que nous nous étions fixés en créant en 1968 l'Œuvre d'Assistance aux Animaux de Laboratoire. Nous en rappelons les objectifs primordiaux : Assister, y compris par tous les moyens de droit, à tous les stades de leur existence les animaux utilisés par les personnes, services, établissements, organismes divers se livrant à l'expérimentation, ainsi que tous ceux élevés, achetés, transportés, hébergés ou entretenus, pour servir aux mêmes fins. En particulier, l'association se propose de promouvoir et soutenir toutes actions et bonnes pratiques concernant le respect et l'amélioration des conditions d'utilisation en vue d'un emploi optimum sur le plan qualitatif et quantitatif, la promotion des méthodes alternatives ou complémentaires, c'est-à-dire la recherche et la mise au point de méthodes fiables permettant d'éviter l'usage de l'animal. Un prix sera fondé, dès que nous en aurons la possibilité matérielle, dans cette intention ».

Ce texte est conforme à l'action que mène toujours l'OPAL en 2018.

Ainsi, depuis 1968 mais surtout depuis 1982, l'OPAL a mené une action utile et généreuse. Bien avant que les universités et les entreprises publiques et privées ne se soucient de la douleur de l'animal d'expérience et de ses conditions d'hébergement, en un mot de son bien-être, l'OPAL a attiré l'attention sur le fait

que, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de tester directement de nouvelles molécules sur l'homme sans passer par l'étape préalable de l'expérimentation animale, mais qu'en revanche, il y a des actions à faire :

- ne réaliser que les essais indispensables en respectant l'éthique d'expérimentation
- éviter de sacrifier un nombre d'animaux plus que de raison.

2 Le grand virage

Bien qu'en juillet 1984, le Pr Mercier écrivait « *il est évident que notre association s'adresse à des professionnels de la recherche utilisant des animaux de laboratoire et exclusivement à ces personnes ou organismes* », il envoyait, le 30 janvier 1985, un message aux membres du conseil d'administration pour demander la démission de quatre de ses membres appartenant aux industries et leur remplacement par des personnalités indépendantes choisies par lui.

D'autres sujets de désaccord étaient également exposés dans son message, tel que les relations avec la presse ou le fonctionnement de l'OPAL.

Devant la gravité de la situation et l'extrême importance de la question de la représentativité de l'OPAL, le conseil s'était réuni à plusieurs reprises et avait finalement réaffirmé à une très forte majorité que « *la représentation des différentes branches industrielles paraissait indispensable pour poursuivre les buts de l'OPAL, tout en étant d'accord pour l'élargissement sans exclusive du conseil tel que prévu dans les statuts* ».

Cette réponse ayant été considérée par le Pr Mercier comme « *parfaitement négative* », il présente sa démission le 28 février à laquelle se sont jointes celles de deux autres membres fondateurs, le Pr Monsaingeon et Mme Myriam Hepp.

L'Assemblée générale du 3 juillet 1985, présidée par le vice-président le Dr Pierre en prend acte.

L'Assemblée générale extraordinaire qui suit transfère le siège social dans les bureaux de Chimie et Ecologie, 63 boulevard des Invalides à Paris 7^e, sur proposition de M. Pierre Rajot, président de Chimie et Ecologie et alors membre du conseil. **Le Dr Pierre devient président**, le Dr Mouls vice-président, MM. François Hubert et Bénigne Chevalier respectivement secrétaire général et trésorier.

L'OPAL a bien évidemment reconnu les mérites de l'action du Pr Mercier depuis la renaissance de l'OPAL avec en particulier la création du Prix Amalthée qui a fait pour de nombreuses années la renommée de l'OPAL (comme nous l'avons déjà dit, nous n'avons pas retrouvé les archives de l'OAAL et ne savons donc pas ce qui a été fait de 1968 à 1982). Cette reconnaissance s'est concrétisée par la proposition de l'OPAL de nommer son fondateur Président d'honneur, ce qu'il a accepté en 1986.

Mais il faut bien dire que **1985 marque le tournant décisif de l'association vers l'orientation scientifique** que l'on connaît actuellement et qui nous permet de rester à l'avant-garde de la protection de l'animal de laboratoire et de la recherche et de la validation de méthodes alternatives ou complémentaires fiables permettant de diminuer le recours à l'animal.

3 D'un président à l'autre

L'OPAL a été animée par six présidents à partir de 1985 et leur succession a été assurée de façon plus paisible ; le tableau 1 donne la liste de tous les présidents de l'OPAL depuis l'origine. Nous ne ferons pas un historique de l'action de chaque président, tous ayant œuvré dans le sens défini par la « Doctrine » de l'OPAL qui n'a pas varié depuis 1985 et ayant apporté leur pierre aux différentes actions de l'association dont nous parlerons plus loin.

Aux élections de 1990, le Dr René Pierre avait indiqué que s'il y avait une autre candidature à la présidence, il se retirerait. Ceci s'étant produit, il a tenu parole et c'est ainsi que le **Dr Monique Adolphe**, lauréate du 1^{er} prix Amalthée a été élue à la Présidence.

Cette dernière a démissionné en 1993 en raison d'une surcharge de travail et également de la nécessité pour elle de donner la priorité à la Société de Pharmaco-Toxicologie Cellulaire (SPTC), association dont elle était la présidente fondatrice

Néanmoins, elle s'était assurée de l'avenir de l'OPAL en proposant au **Pr Gabriel Baverel**, lauréat du 4^e prix Amalthée en 1991, de lui succéder. Cette nomination qui avait fait l'objet d'une cooptation par le conseil d'administration le 22 juin 1993 a été confirmée par l'Assemblée générale le 21 décembre 1993.

Le Pr Baverel, qui avait clairement indiqué qu'après 6 ans de présidence il ne se représenterait pas, a eu le grand mérite avant de quitter sa fonction, d'une part d'assurer sa succession en faisant appel, sur proposition du Doyen Dominique Durand, membre du conseil, au **Pr Marc Thévenin** et d'autre part d'organiser l'administration de l'OPAL en concluant, suite à la dissolution de Chimie et Ecologie, un accord avec Organibio pour rester à la Maison de la Chimie et s'assurer la collaboration de Mme Isabelle Brasier, déléguée générale d'Organibio, pour assurer le secrétariat permanent de l'OPAL.

Par la suite, Mme Brasier est entrée au conseil d'administration et elle a été élue trésorière. Cette organisation, fondée sur la mise à disposition d'une salle de réunion et sur l'existence d'un secrétariat permanent, a constitué un gage d'efficacité inappréciable pour une association comme la nôtre.

Le Pr Thévenin a suivi bien entendu la politique de ses prédécesseurs, même s'il a été obligé de suspendre l'attribution du prix Amalthée pour les raisons indiquées plus loin. Sa présidence a été toutefois assombrie par de graves problèmes de santé, heureusement transitoires, mais il a néanmoins souhaité lors du renouvellement de 2003 avoir un successeur et c'est le **Pr Jean-Pierre Clot**, son collègue à la Faculté de Pharmacie de Paris Descartes, qui a été élu président.

L'OPAL a poursuivi son développement avec notamment l'organisation de plusieurs colloques ayant pour thème la règle des 3R. C'est la regrettée Chantal Autissier, alors vice-présidente, qui en aura été l'instigatrice principale avec le soutien de l'ensemble du conseil.

Après près de 10 ans à la tête de l'OPAL, le Pr Clot a estimé qu'il était temps d'avoir un président plus jeune, encore en activité et dont l'enthousiasme permette à notre association d'accroître encore son influence et son rayonnement. C'est ainsi que depuis 2012, l'OPAL est présidée par le **Dr Patrick Gonin**, vétérinaire, responsable de la plateforme d'évaluation préclinique de l'Institut Gustave Roussy.

Sous sa présidence, l'OPAL a développé de nouveaux outils de communication (cf page 12) qui nous permettent d'être encore mieux à l'écoute des professionnels de l'expérimentation animale et de leur transmettre rapidement des informations et des conseils. •

Tableau 1 - Les présidents de l'OPAL

Professeur Pierre MERCIER

1968 – 1985

Directeur honoraire de l'Institut Pasteur, Membre de l'Académie nationale de Médecine

Docteur René PIERRE

1985 – 1990

Médecin et Pharmacien, Directeur du Centre de recherches du groupe Beaufour-Ipsen, Membre de l'Académie nationale de Pharmacie

Docteur Monique ADOLPHE

1990 – 1993

Pharmacien, Directeur de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, Président fondateur de la Société de pharmacotoxicologie cellulaire (SPTC)

Membre des Académies nationales de Médecine et de Pharmacie

Professeur Gabriel BAVEREL

1993 – 1999

Vétérinaire, Professeur de Physiologie à la Faculté de Médecine Laënnec à Lyon, Directeur de l'Unité Inserm 820

Professeur Marc THEVENIN

1999 – 2003

Pharmacien, Professeur de Toxicologie à la Faculté de Pharmacie de Paris Descartes

Professeur Jean-Pierre CLOT

2003 – 2012

Pharmacien, Professeur de Physiologie à la Faculté de Pharmacie de Paris Descartes. Président du comité régional d'éthique pour l'expérimentation animale Ile de France Paris - Descartes

Docteur Patrick GONIN

Depuis 2012

Vétérinaire, responsable de la plateforme d'évaluation préclinique de l'Institut Gustave Roussy

4 De l'OAAAL à Recherche expérimentale et protection de l'animal de laboratoire

En 1983, plusieurs administrateurs souhaitent moderniser le nom de l'association et proposent de remplacer Œuvre d'Assistance aux Animaux de Laboratoire (OAAAL, difficile à prononcer et à mémoriser) par Œuvre pour l'Assistance aux Animaux de Laboratoire associé au sigle OPAL, qui sonne beaucoup mieux. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Plus récemment en 2002, le conseil d'administration a souhaité, toujours dans le même souci de rénovation et de présentation plus transparente auprès du

public, adopter sur la suggestion de Madame Mansat, alors membre du Conseil, un nouvel intitulé pour l'association : **“Recherche expérimentale et protection de l'animal de laboratoire”**, tout en conservant comme acronyme le sigle OPAL, maintenant bien connu.

Ainsi, les buts de l'association, promotion et soutien de toutes les actions en faveur du respect dû aux animaux de laboratoire, sont associés à la reconnaissance de la nécessité d'une expérimentation animale raisonnée. •

5 Les tribulations du siège social

Le siège de l'association est en 1982 domicilié au CEDIAS, 5 rue Las Cases, Paris (7^e) et les réunions ont lieu dans les locaux des principales organisations professionnelles membres : SNIP (Syndicat National de l'Industrie Pharmaceutique), FIP (Fédération des Industries de la Parfumerie), UIPP (Union Interprofessionnelle de Protection des Plantes).

Après l'Assemblée générale extraordinaire de 1985, le siège social est transféré dans les bureaux de Chimie et Ecologie, 63 boulevard des Invalides, Paris (6^e) sur proposition de M. Pierre Rajot, président de Chimie et Ecologie et membre du conseil.

Après son élection, Mme Adolphe établit le siège au sein de ses laboratoires à la Faculté de Médecine des Cordeliers, 15 rue de l'École de Médecine, Paris (6^e), ce qui lui permettait de diriger plus facilement l'OPAL avec l'aide de sa collaboratrice Mme Christiane Hecquet.

1992 voit revenir l'OPAL chez Chimie et Ecologie permettant à notre association de disposer de tous les éléments d'un secrétariat moderne, dirigé avec efficacité et dynamisme par Mme Sophie Galotti-Schmitt, assistée de Mme Mireille Dubranle.

En 1996, Chimie et Ecologie ayant été obligée de quitter le boulevard des Invalides suite au décès de son propriétaire et à la mise en vente de l'appartement dans lequel se trouvait ses bureaux, l'OPAL a suivi Chimie et Ecologie dans son déménagement et son installation à la Maison de la Chimie, 28 rue Saint Dominique, Paris (75007) dans des bureaux situés dans la « Tour des Associations » partagés avec le syndicat interprofessionnel Organibio.

L'association Chimie et Ecologie devait disparaître en 1999, entraînant le licenciement de Mmes Galotti-Schmitt et Dubranle (qui devaient d'ailleurs fort heureusement retrouver l'une et l'autre assez rapidement une activité).

Un accord conclu par le Pr Baverel avec Organibio a permis de maintenir l'OPAL dans

les lieux et de nous assurer les services de Mme Isabelle Brasier pour tenir la permanence du secrétariat.

Cette situation a perduré jusqu'en 2010 mais, malheureusement, l'association Organibio traversant une période difficile a été contrainte de quitter ses bureaux et de licencier son personnel. Ceci nous a donc obligés à rechercher de nouveaux locaux et à trouver une solution pour le secrétariat. Des contacts ont alors été pris avec la Fédération Française pour les sciences de la Chimie (FFC) et, à la fin de l'année 2010, le conseil d'administration de la FFC émettait un avis favorable à l'adhésion de l'OPAL. Ceci nous a permis de maintenir notre siège social et notre activité à la Maison de la chimie et de disposer d'un coin bureau, d'une salle de réunion et d'une aide pour le secrétariat en la personne de Madame Julia Grolère, moyennant une juste rétribution. Nous avons ainsi pu maintenir nos activités dans de bonnes conditions jusqu'en 2016, année qui a vu la FFC désireuse de se recentrer sur son cœur de métier, la chimie.

De ce fait, notre maintien au sein de la Maison de la chimie devenait de plus en plus problématique et nous avons alors recherché un nouveau lieu pour notre siège social. Les professeurs Dominique Durand et Jean-Pierre Clot ont sollicité auprès du Doyen de l'époque, le professeur Jean-Michel Scherrmann, la domiciliation du siège social de l'OPAL à la faculté de pharmacie de l'université Paris Descartes. Cette démarche a reçu l'assentiment du professeur Frédéric Dardel, président de l'Université Paris Descartes et, depuis le 1^{er} janvier 2017, nous sommes effectivement localisés au 4, avenue de l'Observatoire dans le sixième arrondissement. La situation s'est donc stabilisée mais il demeure encore des problèmes comme le stockage des archives et la gestion administrative de notre association. •

6 Le prix Amalthée

Très rapidement après la relance de l'OPAL, le Pr Mercier a pensé qu'une de ses premières actions pouvait être la création d'un prix scientifique. Le conseil a unanimement approuvé cette idée en 1984 et c'est ainsi qu'est né le prix de l'OPAL. Le Professeur Mercier proposa de l'appeler Amalthée, du nom de la chèvre qui allaita Zeus dans une grotte du Mont Ida en Crète. Zeus aurait donné une des cornes de la chèvre, devenue la Corne d'Abondance, aux nymphes qui l'avaient élevé, avec la vertu de produire tout ce qu'elles désiraient.

Le prix Amalthée est ouvert aux chercheurs européens ou d'expression française. Il est destiné à récompenser les travaux de recherche, soit de méthodes alternatives ou complémentaires fiables, permettant de diminuer le recours à l'animal de laboratoire, soit de techniques améliorant les conditions d'expérimentation ou d'environnement de l'animal de laboratoire. Richement doté, grâce à la générosité des sociétés membres de l'OPAL, il avait été décidé de l'attribuer tous les 2 ans.

M. Rajot a eu la responsabilité de l'organisation matérielle du premier prix et a ensuite passé le relais à Mme Marie-Thérèse Mansat pour les suivants, avec, bien entendu, l'aide de tous les membres du conseil. Il faut d'ailleurs noter que le SNIP a toujours apporté une aide logistique précieuse pour l'organisation des prix Amalthée.

La liste des lauréats du prix Amalthée, le sujet des travaux récompensés et le nom de la personnalité ayant présidé le jury, sont donnés dans le tableau 2.

Il faut signaler qu'à partir de 1995, il a été décidé de placer les cérémonies de remise du prix Amalthée sous les auspices d'un président d'honneur, le Pr Alain Pompidou en 1995, le Pr Pierre Potier en 1997, le Dr Pierre Corvol en 1999 et le Dr Claude Kordon en 2001.

Le 1^{er} prix Amalthée a été décerné le 28 novembre 1984 dans le cadre prestigieux de

la Fondation Thiers, administrée par l'Institut de France. Il a récompensé Mme Monique Adolphe qui allait devenir en 1985, présidente de l'OPAL. À partir du 2^e prix, la cérémonie a eu lieu à l'Automobile-Club de France, Place de la Concorde puis dans le cadre magnifique et solennel de la Salle des Actes de la Faculté de Pharmacie de Paris Descartes grâce au Doyen Dominique Durand, membre du conseil de l'OPAL.

Tout avait été mis en œuvre pour décerner le 10^e prix Amalthée en 2003, dont une dotation de 7 500 €. Malheureusement, le nombre restreint et la qualité insuffisante des dossiers parvenus aux membres du jury n'étaient pas à la hauteur de ce qui était souhaitable et nous avons dû chercher de nouveaux axes d'action (voir plus loin Manifestations scientifiques de l'OPAL).

Malgré tout, le prix Amalthée a assuré la réputation de l'OPAL au niveau de la communauté scientifique et il est vraiment regrettable d'avoir dû mettre en veilleuse cette action.

Rappelons de plus que le prix Amalthée a donné deux présidents à l'OPAL, Mme Adolphe première lauréate déjà citée, et le Pr Baverel en 1991 (4^e prix). •



Tableau 2 - Lauréats du prix Amalthée

28 novembre 1984 Président du jury :
Professeur E. WOLFF

Madame Monique ADOLPHE
Intérêt des cultures cellulaires comme méthodes alternatives à l'expérimentation animale en pharmacotoxicologie

Laboratoire de Pharmacologie cellulaire de l'École Pratique des Hautes Etudes
15 rue de l'École de Médecine, 75006 Paris

27 novembre 1986 Président du jury :
Professeur G. ZBINDEN

Monsieur Uxe REICHERT
Utilisation des cultures de cellules humaines pour les criblages psoriasiques

CIRD Galderma, Sophia Antipolis, 06565 Valbonne

17 janvier 1989 Président du jury :
Professeur C. BURG

Monsieur Roger RAHMANI
Hépatocytes et fractions subcellulaires d'origine animale et humaine pour l'évaluation des processus de transport, de biotransformation et de toxicité des médicaments

INSERM U278, Laboratoire de Pharmacocinétique et de Toxicocinétique
Faculté de Pharmacie, 27 boulevard Jean Moulin, 13385 Marseille

22 janvier 1991 Président du jury :
Professeur P. POTIER

Professeur Gabriel BAVEREL
L'utilisation de tubules rénaux humains isolés : un moyen de limiter le recours à l'animal de laboratoire dans la recherche biomédicale

Laboratoire de Physiologie rénale et métabolique, INSERM U80 - CNRS -URA 1177
Faculté de Médecine Alexis Carrel, 69008 Lyon

Monsieur Gilles LE PAPE
Réalisation de films vidéo pour l'enseignement pratique d'éthologie

Laboratoire d'Éthologie et de Psychophysiologie
Faculté des Sciences Parc de Grandmont, 37200 Tours

12 janvier 1993 Président du jury :
Professeur F. ROUSSELET

Monsieur Kjell SAKARIASSEN
Replacement of animal in vivo models of thrombogenesis with a human ex vivo model
Société Nycomed, Oslo (Norvege)

Mention spéciale du jury

Monsieur James Russel ANDERSON
Enrichissement environnemental pour primates : les bénéfices du fourrage

Laboratoire de Psychophysiologie CNRS-URA 1295
Université Louis Pasteur, 67000 Strasbourg

17 janvier 1995 Président du jury :
Docteur J.L. GUENET

Monsieur Roland ROGUET et son équipe de chercheurs
Mise au point et utilisation de peaux reconstruites in vitro en pharmacotoxicologie cutanée
L'OREAL 1 avenue Eugène Schueller, 93601 Aulnay sous Bois

Mention spéciale du jury :

Messieurs Zouher AMZIL et Yves-François POUCHUS

Cytodétection des toxines diarrhéiques algales, une alternative au test de toxicité aiguë sur souris pour la surveillance de la salubrité des coquillages

Université de Nantes -URM 11 IFREMER
Toxicologie marine 44035 Nantes

21 janvier 1997 Président du jury :
Docteur C. de ROUFFIGNAC

Monsieur Pierre GAUTHERON
Le test BCOP (Bovine Corneal Opacity and Permeability) pour la détermination in vitro de l'irritation oculaire

Laboratoire MSD Chibret, Centre de Recherche, 63200 Riom

Mention spéciale du jury :

Monsieur Alain VANDEWALLE
Lignées cellulaires rénales et intestinales obtenues par oncogenèse ciblée : modèles alternatifs pour des études pharmacologiques
INSERM U246 Faculté de Médecine Bichat, Paris

26 janvier 1999 Président du jury :
Professeur D. DURAND

Madame Doris CASSIO
Développement et utilisation de lignées cellulaires modèles exprimant in vitro la polarité structurale et fonctionnelle des hépatocytes
INSTITUT CURIE - CNRS UMR 146
Centre Universitaire 91405 Orsay

Mention spéciale du jury :

Monsieur Andrew Edward HEMPHILL
In vitro cultivation of Echinococcus multilocularis metacestodes as an alternative to animal experimentation

Institut de Parasitologie Université de Berne CH-3001 Berne

25 janvier 2001 Président du jury :
Professeur G. BAVEREL

Madame Sophie KERNEIS et Monsieur Eric PRINGAULT
Modélisation in vitro des cellules M des plaques de Peyer intestinales

Laboratoire des Interactions lympho-épithéliales
Institut Pasteur de Paris

7 Les prix scientifiques OPAL

Dans le même esprit que celui qui a présidé à la création de la collection OPAL, il a été décidé en 2001 de récompenser des travaux originaux de doctorat d'université ou de niveau équivalent, ayant pour thèmes soit la recherche de méthodes substitutives ou alternatives permettant de limiter le recours à l'animal de laboratoire, soit la mise au point de techniques améliorant la qualité de vie des animaux utilisés.

Pour ce faire, a été créé le prix OPAL, d'un montant de 1 500 €, décerné par l'Académie nationale de Pharmacie.

La remise du prix au lauréat donne lieu actuellement à une cérémonie à la Faculté de Pharmacie de Paris Descartes dont les locaux abritent l'Académie.

Malheureusement, certaines années, ce prix n'a pu être décerné en raison de l'absence de candidature recevable.

Ce prix pourrait être attribué par d'autres académies (vétérinaire, médecine)

La liste des travaux récompensés figure dans le tableau 3 ci-dessous. •

Tableau 3 - Lauréats du prix OPAL

7 janvier 2004

Mademoiselle Caroline DEBBASCH

Pour son travail intitulé "Nouveaux modèles alternatives en ophtalmo-toxicologie, de l'*in vitro* à l'*ex vivo* : application à l'étude du mécanisme de toxicité de différentes classes thérapeutiques".

12 janvier 2005

Monsieur Sébastien PERROT

Pour son travail portant sur "la mise au point d'un nouveau modèle alternatif pour l'évaluation du potentiel irritant oculaire des xénobiotiques".

14 mars 2006

Monsieur François POUZAUD

Pour son travail intitulé : "Recherches sur les modèles *in vitro* pour l'étude de la toxicité tendineuse iatrogénique : cas particulier de la ténotoxicité des fluoroquinolones".

19 mars 2009

Mademoiselle Mélody DUTOT

Pour son travail intitulé : « Etude du récepteur de mort P2X7 dans les mécanismes de dégénérescence toxiques : implication dans des pathologies oculaires ».

19 décembre 2012

Monsieur Charles PERSOZ

Pour son travail intitulé : « Air intérieur et santé respiratoire, approche épidémiologique et expérimentale »

18 décembre 2013

Monsieur Samir DEKALI

Pour son travail intitulé : « Développement de modèles *in vitro* de la barrière alvéolo-capillaire pour l'étude de la toxicité et du passage des nanoparticules. »

17 décembre 2014

Madame Laetitia JAILLARDON

Pour son travail intitulé : "Identification et validation du carcinome mammaire spontané canin comme modèle des interactions entre régulateurs de croissance, obésité et cancer du sein."

16 décembre 2015

Mme Anaïs WAKX

Pour son travail intitulé : Etude de nouveaux biomarqueurs de toxicité induite par des micro polluants (benzo (a) pyrène et phtalate) sur des modèles d'étude de placenta humain.

14 décembre 2016

Madame Sophie ELLOUCK

Pour son travail portant sur la mise au point de modèles cellulaires 3D permettant d'évaluer *in vitro* l'impact des xénobiotiques et/ou des polluants sur la santé respiratoire.

8 L'OPAL d'OR

L'OPAL était très connue des milieux scientifiques grâce au prix Amalthée mais ne touchait pas le grand public. C'est la raison pour laquelle a été créé en 1993, sur une idée de Mme Mansat membre de notre conseil, l'OPAL d'OR, destiné à récompenser un journaliste de la presse écrite ou audiovisuelle pour la sincérité et l'objectivité de son information dans le domaine de l'expérimentation animale. La liste des lauréats de l'OPAL d'OR figure dans le tableau 4.

Nous adressant aux milieux de la presse, de la radio et de la télévision, nous avons décidé que la récompense serait un objet d'art, toujours choisi depuis le début à la Monnaie de Paris.

Dans l'esprit des créateurs, la remise de l'OPAL d'OR devait être jumelée avec le prix Amalthée. Malheureusement les documents susceptibles d'être récompensés sont très rares et c'est la raison pour laquelle il n'y a eu jusqu'en 2003, que trois OPAL d'OR, le 3^e ayant été remis à l'issue du colloque du 21 octobre 2003.

Fort heureusement, ce prix a été décerné pour la 4^e fois le 4 avril 2012 à M. Pierre-François Gaudry pour son film diffusé à deux reprises en 2011 sur France 5 « Bye bye cobaye ». Ce film présente de manière objective la réalité de l'expérimentation animale et fait ressortir deux idées fortes, à savoir que l'expérimentation animale reste nécessaire dans l'état actuel de nos connaissances et que la communauté scientifique réalise beaucoup d'efforts pour développer des méthodes substitutives et pour préserver le bien-être des animaux au cours des essais.

En l'absence du lauréat empêché, le prix symbolisé par une sculpture originale, œuvre de René Coutelle intitulée l'Espoir, a été remis à un de ses collègues, M. Joël Leyendecke à l'occasion du Colloque « La responsabilité des acteurs de l'expérimentation animale ».

Tableau 4 - Lauréats de l'OPAL d'OR

17 janvier 1995

Messieurs Philippe BOISSERIE, Marcel MARTIN, Patrick PINZELLI et Michel VIOLET pour leur reportage : « **Le sacrifice des animaux** » présenté dans le cadre de l'émission « Envoyé spécial » du 25 novembre 1993

21 janvier 1997

Madame Françoise HARROIS-MONIN pour ses articles : « **Des animaux pour sauver les hommes** » parus dans l'Express (12 octobre 1995 et 16 novembre 1995)

Monsieur Pierre VANDEGINSTE pour son article : « **Des souris et des hommes** » paru dans l'Événement du Jeudi (18-24 juillet 1996)

14 octobre 2003

Monsieur Jacques PRADEL pour son émission produite et diffusée sur Europe 1 dans le cadre du magazine « Découverte et connaissance » le 09 octobre 2002 consacrée à l'expérimentation animale

4 avril 2012

Monsieur Pierre-François GAUDRY Pour son film « **Bye bye cobaye** », diffusé sur France 5 les 27 août et 22 novembre 2011

9 La collection OPAL

L'OPAL souhaitait soutenir des travaux d'étudiants préparant une thèse sur les sujets en rapport avec ses objectifs et la première proposition a été de régler leurs frais d'impression. Le trésorier d'alors, M. B. Chevalier, jamais à cours d'idées, avait fait la connaissance d'une société spécialisée dans la reproduction de thèses, qui voulait passer à l'impression d'ouvrages plus élaborés. Cette société créée par un jeune entrepreneur M. Christophe Roux allait bientôt se transformer en « Editions de Septembre ».

Sans entrer dans les détails, il avait été demandé aux Editions de Septembre de proposer une nouvelle maquette pour le papier à lettres, qui serait susceptible d'être également utilisée avec quelques variations non seulement pour les ouvrages de la collection OPAL mais encore pour toutes les manifestations OPAL et devenir ainsi le symbole de notre image de marque.

Cette présentation a été modifiée (dans la première version, OPAL apparaissait en vertical et était peu lisible) et récemment réactualisée par notre dernier imprimeur lors du changement de dénomination de l'association. Elle est utilisée pour tous les documents, papier à lettres, chemises pour les manifestations, *Inf'OPAL*, etc.

Cette présentation a servi pour les cinq thèses et les deux autres ouvrages publiés (voir liste complète des titres de la Collection OPAL dans le tableau 5), la distribution ayant été assurée par la SEFEFIM pour les premiers et par les Editions EDK pour le dernier (cet ouvrage présenté en deux versions, française et anglaise, a fait l'objet d'un séminaire en 2000)

Un nouvel ouvrage « La démarche éthique dans la conception des projets. OPAL 2013-2018 » est en préparation pour octobre 2018. •

Tableau 5 - Collection OPAL

Evaluation de la toxicité aiguë *in vivo* et *in vitro*

Christine MICHEL (1990)

Aspects légaux et réglementaires de l'expérimentation animale en 1990

Michel POUJADE (1991)

L'œil : de l'animal à l'alternatif ?

Odile BLEIN SELLA (1992)

Tératogenèse sur culture d'embryons de rongeurs : avantages et limites d'un nouveau modèle

François SPEZIA (1992)

L'épithélium respiratoire en culture pour l'évaluation toxicologique

Sylvie HADDAD-ROMET (1993)

Les animaux de laboratoire : bien-être et conditions

d'hébergement Fabienne DELFOUR et Jean-Michel LASSALLE (1996) (Epuisé)

Les méthodes *in vitro* dans l'industrie : avantages et limites

C. AUTISSIER, G. BAVEREL, P. COURTELLEMONT, D. ESDAILE, S. GALLOTTI, J. LAURENT, F. POGNAN, O. de SILVA, H. TOUTAIN, D. WALKER (1999)
Editions EDK

***In vitro* methods in industry : advantages and limitations**

Version anglaise de l'ouvrage cité ci-dessus (2000)

10 Les outils de communication

Une association comme la nôtre ne peut se développer que grâce à des outils de communication performants. Le premier, créé il y a près de 30 ans, a été notre journal d'information *Inf'OPAL*. Plus récemment, le site internet de l'OPAL a été mis en place ainsi qu'une lettre électronique, *Bref'OPAL*. Enfin, l'OPAL est également présente dans des forums d'échange et de discussion comme le groupe LinkedIn.

10-1. *Inf'OPAL*

La décision de créer un bulletin d'information destiné à instaurer un lien entre le conseil d'administration et les adhérents a été prise lors de la réunion du conseil du 16 novembre 1989, sous la présidence du Dr Pierre.

Inf'OPAL souhaite apporter une réflexion scientifique sur des sujets d'actualité en rapport avec l'expérimentation animale et le développement des méthodes alternatives. Outre l'éditorial du président, il comporte des informations sur la vie de l'association, des comptes rendus de colloques organisés par l'OPAL ou par des associations « sœurs ». Il fait également le point sur la réglementation et présente les manifestations susceptibles d'intéresser les adhérents. Certains numéros spéciaux sont dédiés aux prix Amalthée et Opal d'Or (accompagnés de photos à partir du 6^e prix et du 1^{er} Opal d'Or en mars 1995), Pour éviter des frais de reproduction et pour assurer une diffusion régulière, il avait été décidé de faire un 4 pages et éventuellement un 2 pages.

Les numéros 0 et 1 sont sortis respectivement en novembre 1990 et mars 1991, sous une présentation très artisanale, à peine améliorée pour les 3 numéros suivants. Il a fallu attendre le professionnalisme de M^{me} Galotti-Schmitt, puis celui de M^{me} Brasier pour atteindre avec les numéros 5 (décembre 1993) à 25 (janvier 2002) une qualité tout à fait honorable. La présentation a fait un bond depuis que nous avons recours à un imprimeur professionnel et le numéro 26 (mars 2003) correspond à une seconde naissance d'*Inf'OPAL*, avec l'utilisation d'un graphisme proche de celui créé par les Editions de Septembre.

La reprise le 1^{er} octobre 2016 par le Groupe « h2impression » de notre prestataire la Société Copie + / Imprim +, qui réalisait non seulement l'impression d'*Inf'OPAL*, mais aussi comme nous l'avons dit précédemment, celle de nos divers documents (essentiellement) publicitaires, ainsi que les compte rendus de nos manifestations scientifiques en les insérant dans la série *Inf'OPAL* depuis le colloque « REACH » (numéro 34, juin 2007). De plus, le départ de cette entreprise de M. P. Letondoux qui a assuré avec beaucoup de professionnalisme la mise en page de notre bulletin et son impression depuis le numéro 26 (mars 2003), nous a amenés à rechercher une solution interne. Grâce à la compétence et au dévouement de J.P. Clot et H. Lerat, le numéro 53, daté de Janvier 2017 est le premier d'une série que nous espérons longue.



10-2. Bref'OPAL

Dès 2012, il a semblé important au CA de l'OPAL, de se doter d'un outil de communication plus rapide que ceux existants. Une lettre électronique à diffusion large a été créée. Elle s'est concentrée sur des éléments d'actualité, et sur l'accompagnement de la mise en place de la démarche éthique depuis la transposition de la Directive 2010/63 UE. Cette lettre électronique en est à son

neuvième numéro, et plusieurs sont devenus des documents de référence concernant le processus d'autorisation de projet. Les numéros les plus importants ont été rédigés en concertation avec le ministère en charge de la recherche, publiés dans STAL, et repris en tout ou partie dans le dernier ouvrage de la collection OPAL, qui est destiné à une large diffusion. •

10-3. Site internet OPAL

En 2010, le Pr Annie Reber, alors vice-présidente de l'association, propose de s'occuper de la mise en place du site internet de l'OPAL. Autour d'elle, un petit groupe de travail s'est constitué pour réfléchir à son contenu et aux démarches à effectuer pour le faire héberger. Durant l'année suivante, le projet a bien avancé et, en s'appuyant sur les compétences de M. Jean Reber, le site est devenu opérationnel au début de l'année 2012.

L'année suivante, Hervé Lerat, élu depuis peu au conseil d'administration de l'OPAL, propose de recréer le site pour le rendre plus attractif, tout en conservant l'architecture générale. En 2015, le site a pris la forme que nous lui connaissons encore actuellement. Nous ne pouvons que remercier tous ceux qui ont participé à la mise en œuvre de ce très bel outil de communication, indispensable de nos jours. •

10-4. Groupes d'échanges

L'OPAL a un groupe LinkedIn qui est accessible sur demande. Ce groupe permet d'échanger et de commenter rapidement des actualités encore plus récentes ou éphémères que ce qui est traité via notre lettre électronique *Bref'OPAL*. Le

groupe a ainsi abordé divers sujets professionnels d'intérêt comme la révision de la Directive ou le dépistage des astrovirus murins, pour ne citer que deux exemples récents. •

11 Les manifestations scientifiques OPAL

L'impossibilité de décerner en janvier 2003 le prix Amalthée a amené le conseil à réfléchir à d'autres formes d'action et à décider d'organiser de façon régulière des réunions scientifiques de haut niveau, principalement orientées sur la règle des « 3 R : Remplacer, Réduire, Raffiner ».

Pour certains de ces colloques, l'OPAL s'était assurée de l'appui logistique du département de formation continue de l'Université Paris-Descartes, comme en l'an 2000 à la suite de la parution en 1999 de l'ouvrage « Les méthodes *in vitro* dans l'industrie : avantages et limites » (cf Collection OPAL) et encore en 2006 pour la tenue d'un séminaire sur REACH qui avait obtenu un grand succès

C'est également dans le même esprit que le 14 octobre 2003, une centaine de personnes environ se retrouvait à la Maison de la Chimie pour parler du premier des 3 R bien connus des chercheurs, « Remplacer ». Les colloques suivants ont tous été très appréciés réunissant à chaque fois près de 200 personnes.

De plus, l'OPAL participe aux congrès, séminaires ou colloques organisés par d'autres associations comme l'AFSTAL, et certains de ses membres peuvent assister à des congrès internationaux et nous font un compte rendu que nous pouvons reprendre le plus souvent dans *Inf'OPAL*.

Tableau 6 - Manifestations scientifiques OPAL

23 Mai 2000

« **Les méthodes *in vitro*, une alternative à l'expérimentation animale. Bilan et perspectives** »

organisé avec le Département de Formation continue de l'Université Paris Descartes
Faculté de Pharmacie de Paris Descartes, Paris

14 octobre 2003

« **Remplacer l'animal de laboratoire ? Réalités et perspectives** »

Sous la présidence de Chantal Autissier - Maison de la Chimie, Paris

12 décembre 2006

« **Reach : quelles stratégies pour limiter le recours à l'expérimentation animale ?** »

Colloque organisé en collaboration avec le Département de Formation continue de l'Université de Paris Descartes

Sous la présidence de SAR le Prince Laurent de Belgique - Faculté de Pharmacie de Paris Descartes, Paris

14 octobre 2008

« **Réduire le recours à l'animal de laboratoire : Quels moyens ? Quelles limites ?** »

Sous la présidence de Pierre Tambourin - Maison de la Chimie, Paris

21 octobre 2010

« **Raffiner l'expérimentation animale : pourquoi et comment perfectionner ?** »

Sous la présidence du Pr Axel Kahn - Maison de la Chimie, Paris

4 avril 2012

« **Le 4^e R selon l'OPAL : la responsabilité des acteurs de l'expérimentation animale** »

Sous la présidence de Bernard Andrieux - Maison de la Chimie, Paris

4 novembre 2015

En partenariat avec FRANCOPA

« **Place des méthodes de remplacement en expérimentation biologique** »

Sous la présidence de Monique Adolphe - Asiem, Paris

L'OPAL a aussi collaboré à des manifestations organisées par des associations « sœurs » et apporté son soutien scientifique (préparation du programme, conférenciers) et parfois financier.

Octobre 1991

« Méthodes alternatives au test d'irritation oculaire »

organisé par la Société de Pharmaco-Toxicologie Cellulaire (SFPTC) avec le soutien scientifique et logistique de l'OPAL

Hôtel PLM Saint-Jacques, Paris

1^{er} au 3 juin 2005

Journées scientifiques de l'AFSTAL avec la participation de l'OPAL

La Rochelle

12 L'OPAL et les pouvoirs publics

Très rapidement, le sérieux et la qualité des actions menées par notre association l'ont fait reconnaître par les pouvoirs publics comme un partenaire privilégié, et nos relations avec les ministères en charge de la recherche, de l'agriculture et de la santé ont toujours été franches et cordiales.

C'est la raison pour laquelle l'OPAL a eu depuis leur création des représentants dans des commissions ou comités ministériels :

- la Commission nationale de l'expérimentation animale (CNEA)
- le Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale (CNREEA)
- le comité de direction de la plate forme française pour les méthodes alternatives en expérimentation animale (FRANCOPA)
- le groupe de travail qui, sous l'égide du ministère de l'agriculture, a participé à l'élaboration des textes de transcription de la Directive dans le droit français. •

Nous arrivons au terme de ce résumé de cinquante ans d'histoire de l'OPAL, on pourrait dire de sa grande et sa petite histoire.

L'OPAL a eu une enfance un peu mystérieuse, mais à 14 ans, elle a pris son essor et est devenue un acteur incontournable de la recherche expérimentale et de la protection de l'animal de laboratoire, comme l'indique son appellation actuelle. En même temps elle bénéficie du privilège de l'âge puisqu'elle est la plus ancienne des associations s'intéressant à ces sujets.

Son action reste toujours d'actualité puisque l'expérimentation animale en France et en Europe est encore l'objet de nombreuses controverses même si une majorité de nos contemporains reconnaît la nécessité de la pratiquer de manière ciblée et lorsqu'il n'y a pas d'alternative possible. Enfin, il reste encore beaucoup à faire pour développer des méthodes qui permettraient de limiter encore plus l'utilisation de l'animal en recherche fondamentale, recherche et développement, contrôle, enseignements, ... •

L'OPAL remercie ses adhérents qui lui ont permis jusqu'à présent d'assurer ses missions.

Longue vie à l'OPAL !



Directeur de la Publication : P. Gonin

Rédacteurs : Jean-Pierre Rebière, Jean-Pierre Clot

Réalisation : Hervé Lerat, Jean-Pierre Clot

RECHERCHE EXPERIMENTALE ET PROTECTION DE L'ANIMAL DE LABORATOIRE

Faculté de Pharmacie, 4 av de l'Observatoire 75006 Paris. Tél. : 07 68 43 88 26

Courriel : asso.opal@gmail.com - Site internet : www.opal-association.org